

PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Préfecture*  
CABINET  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL  
DE DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

Montpellier, le **29 JAN. 2015**

Le Préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les Maires

**Refér : PL\2016\ 39**

**Objet :** Sessions de formations aux gestes qui sauvent.  
**PJ :** une affiche.

Après les événements tragiques qui ont marqué la France en 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies.

Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours et en partenariat avec l'Education nationale, organise des séances d'initiation gratuites de 2 heures.

Ces sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français au cours du mois de février. En fin d'initiation, chaque participant se verra remettre par le formateur et au nom du préfet, une attestation.

Au cours de ces sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller, poser un garrot et traiter les hémorragies.

Au quotidien comme en situation de crise, ces « gestes qui sauvent » ont un rôle majeur, s'ils sont maîtrisés : ils peuvent contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

La préfecture de l'Hérault, en partenariat avec les sapeurs pompiers, les services de l'éducation nationale, le Centre d'Enseignement en Soins d'Urgence et les organismes de formation au secourisme agréé dans le département de l'Hérault organise des sessions de formations tous les samedi du mois de février dans plusieurs villes du département Montpellier Béziers, Sète, Agde, Lodève, Saint Pons de Thomières, Olonzac, Mauguio, Valras.

Les personnes intéressées peuvent dès à présent consulter le programme et s'inscrire via le site Internet de la préfecture de l'Hérault à l'adresse :

[www.herault.gouv.fr/Actualites/Infos/Les-gestes-qui-sauvent](http://www.herault.gouv.fr/Actualites/Infos/Les-gestes-qui-sauvent)

Vous trouverez joint à cette note une copie dématérialisée de l'affiche éditée pour cet événement.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet



Guillaume SAOUR